

# Appel de candidatures

Emploi régulier (35 heures/semaine du lundi au vendredi)

École nationale de police du Québec

## **Experte ou expert-conseil en emploi de la force**

Salaire annuel 54 031 \$ à 98 409 \$ (échelle 2023)

Le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience reconnues

CONCOURS N° : J0224-0372

L'École nationale de police du Québec (ENPQ) est actuellement à la recherche d'une **experte ou d'un expert-conseil en emploi de la force** pour le Service des Expertises (SE). Cette équipe a pour mission d'effectuer une veille sur les réalités sociales et les phénomènes émergents, de conseiller sur les meilleures pratiques dans le domaine de la sécurité publique, d'identifier les enjeux et opportunités de formation et d'explorer les possibilités d'innovation dans ce domaine. Il contribue également à l'actualisation et au développement de formations.

### **Attributions :**

Sous l'autorité de la responsable du Service des expertises, la personne titulaire sera appelée à :

- Effectuer une veille pour identifier et comprendre les enjeux et opportunités de formation dans le domaine;
- Participer activement aux projets et initiatives d'actualisation et de développement des formations afin que celles-ci demeurent pertinentes, cohérentes et adaptées aux besoins;
- Produire des rapports d'expertise à la cour;
- Colliger, analyser et évaluer les besoins de formation, ce qui implique de rencontrer certains demandeurs internes et externes;
- Agir à titre de personne-ressource dans le domaine de l'emploi de la force auprès des différentes clientèles internes et externes;
- Produire des avis écrits à l'intention de la direction ou de la clientèle interne et externe;
- Collaborer à l'expérimentation et l'évaluation de nouvelles techniques, de nouveaux équipements ou produits et émettre des recommandations quant à leur application et leur utilisation ;
- Représenter l'École sur différents comités internes et externes en lien avec son domaine d'expertise;
- Contribuer à l'avancement et au partage des connaissances dans le domaine;
- Effectuer toute autre tâche connexe ou mandat ad hoc.

### **Conditions d'admission :**

- Être titulaire d'un baccalauréat dans toute discipline pertinente à l'emploi. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente liée aux attributions de l'emploi.
- Détenir un minimum de 10 (dix) années d'expérience diversifiée et cumulative des théories, principes et techniques dans le domaine de l'emploi de la force dans le milieu de la sécurité publique.
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Seront considérés comme des atouts :
  - Avoir acquis de l'expérience dans le domaine de la formation;

### **Compétences recherchées (en réf. au modèle Compmetrica) :**

Capacité d'analyse

Capacité de synthèse

Ouverture d'esprit

Savoir travailler en équipe

Rigueur

Autonomie

Communication écrite

Être organisé

Prise de décision/jugement

Sens de l'environnement

### **Autre renseignement :**

- Possibilité de télétravail selon les règles établies.

### **L'École offre à tous ses employés :**

Accès gratuit au centre sportif

Repas équilibrés à la cafétéria, à prix abordable

Plusieurs activités organisées par le Club social

Programme d'aide à l'employé

Programme de reconnaissance du personnel

Flexibilité des horaires de travail

Régime de retraite à prestations déterminées

### **Période d'inscription : 28 février au 12 mars 2024**

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne dans la section « Emplois » de notre site Web au [www.enpq.qc.ca](http://www.enpq.qc.ca) d'ici le 12 mars 2024.

Québec 

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

**RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :** L'École nationale de police du Québec remercie les personnes qui manifestent leur intérêt en déposant leur candidature. Toutefois, seules les personnes dont la candidature aura été retenue sont contactées. L'ENPQ applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à poser leur candidature. Il est à noter que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Toute candidate et candidat doit avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.